

Une mauvaise statistique

Celle du seuil de pauvreté

La pauvreté en France

L'Insee accélère le rythme et publie une estimation précoce du taux de pauvreté en France en 2014, ce mercredi. Il s'établit à 14,2%, avec une légère hausse après deux années de baisse consécutives.

Le taux de pauvreté s'établirait à 14,2% de la population en France en 2014, soit une hausse de 0,2 point, après deux années consécutives de baisse, selon une estimation provisoire de l'Insee publiée ce mercredi. La baisse des inégalités constatées en 2012 et 2013 ne se poursuivrait pas en 2014", avance également cette estimation précoce.

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.